



Classes de 4^e et 3^e

**Classes des Lycées, Post-Baccalauréat,
BTS et Universités**

*Le Parlement européen envisage d'attribuer
un nom féminin à son hémicycle.*

*Vous êtes chargé(e) par Roberta Metsola, sa Présidente,
de proposer le nom d'une grande figure d'Europe.*

Justifiez votre choix dans la lettre que vous lui remettez.

Votre travail sera présenté sur 4 pages au maximum,
Format A4, manuscrites ou dactylographiées
(police 12 Times New Roman).

D'éventuelles illustrations sont admises, sous réserve
de ne pas dépasser l'équivalent d'une page.

*Selon vous, quelle femme symbolise
une conscience européenne ?*

Justifiez votre choix.

Votre texte, présenté sur 5 pages au maximum, format A4
sera dactylographié (police 12 Times New Roman).

D'éventuelles illustrations sont admises, sous réserve
de ne pas dépasser l'équivalent d'une page

INFORMATIONS PRATIQUES

- ⇒ Les travaux, rédigés en français devront être réalisés individuellement ou par groupes de deux élèves au maximum
- ⇒ Ils pourront être présentés sur papier ou sur support informatique (.doc, .pdf, .jpg).
- ⇒ L'identité et la classe des participants, le nom et les coordonnées de l'établissement, la signature et –si possible– l'adresse de messagerie du professeur y figureront de façon lisible.
- ⇒ Les travaux seront adressés exclusivement à la section départementale de l'AMOPA pour la désignation des lauréats départementaux. La date limite de transmission sera fixée par chaque section départementale.
- ⇒ Les jurys départementaux transmettront au plus tard le 15 mars 2023 les deux meilleurs textes par niveau à la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté - 26 rue de la République - 25000 BESANCON pour la désignation des lauréats nationaux.

Pour tout renseignement, contacter :

amopadoubs@yahoo.fr

Le palmarès pourra être consulté sur le site de l'AMOPA

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA :

Ces informations seront disponibles sur le site internet national (**www.amopa.asso.fr**) à partir d'octobre 2022.

DATE DE RETOUR DES COPIES

avant le :

10 mars 2023

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

(internet et postale) :

Mme Noëlle MANZONI

112 bis avenue de Paris

51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE

nmanzoni@yahoo.fr

Les lauréats nationaux seront récompensés par
des séjours à Strasbourg, en mai 2023,
avec visites/découvertes des Institutions européennes

